



Nos coordonnées : 3, rue de l'Eglise 33270 Floirac

Téléphone : 0640513216 Bernard Salaneuve Président – genevievreiter@sfr.fr

Règlement intérieur

Consignes

02/03/2025

LE CLUB GYMNIQUE BOULIACAIS

Est une Association, Loi 1901 ayant reçu son numéro d'agrément en 1977.

L'encadrement est assuré par des bénévoles.

Les animateurs sont diplômés qualifiés et auto-entrepreneurs.

Toute personne ayant acquitté ses droits et rempli le bulletin d'inscription est adhérente au club.

Les activités se déroulent de mi-septembre à fin juin, sauf congés scolaires et jours fériés.

L'absence sur les cours ne donne pas droit à un remboursement.

Une réduction de 10 Euros est accordée à la deuxième personne d'une même famille.

Les activités sportives nécessitent la production d'un certificat médical attestant l'aptitude à la pratique du sport concerné.

Le présent règlement a été adopté par l'Assemblée Générale du 3 février 2018.